

# École : on ne réussira rien sans les parents

La ministre Schyns veut intensifier leur participation

**L**e Pacte pour un enseignement d'excellence ne peut être une réussite que si **TOUS** les acteurs de l'école collaborent. Les parents ne sont pas le moindre de ces acteurs et ça, la ministre de l'Éducation le sait : elle veut même intensifier les processus, en les faisant participer, par exemple, à la construction et à la mise à jour du règlement d'ordre intérieur.

Il y a eu toute une pédagogie qui considérait que les parents n'avaient pas leur place dans l'école. Mais ça, c'était avant... La ministre Marie-Martine Schyns (cdH) connaît l'importance du dialogue famille-école. Il a d'ailleurs été intégré aux travaux du Pacte qui doit être le phare de l'école de demain. « On parle d'intensifier les processus existants, tels que le Conseil de participation, pour permettre à chacun d'assurer une responsabilité partagée, par exemple, dans la construction et la mise à jour du règlement d'ordre intérieur », précise-t-elle. « Ces mesures

contribuent à rendre plus explicites les décisions prises, tant par rapport aux parents qu'aux élèves. Le dia-

logue avec les parents, qui n'est pas toujours facile, est considéré comme faisant partie intégrante du métier d'enseignant et doit, à ce titre, faire l'objet d'une attention particulière lors de la formation initiale et continuée des enseignants. »

## LES DOUTES DES PARENTS

Tout commence avec l'entrée à l'école maternelle, point de départ des dispositifs qui favorisent ces relations de confiance. « Le groupe central qui travaille sur le Pacte d'excellence propose un cadastre de ces différents dispositifs pour les évaluer, relever les ressources mises à disposition des acteurs scolaires pour améliorer les relations, diffuser ces bonnes pratiques et favoriser leur transmission dans les écoles. » Un discours auquel le député Jean-Luc Crucke (MR) prête une grande attention. Il a d'ailleurs interpellé la ministre de l'Éducation au Parlement francophone, cette semaine. « On entend réguliè-

ment des parents se plaindre, à tort ou à raison, de relations épineuses, voire inexistantes, avec les enseignants », dit-il. « Cette relation est essentielle dans l'éducation des enfants. On constate qu'une forme de malaise est en train de s'installer. On assiste à une défiance des parents à l'égard de l'école : une incompréhension face à de nouvelles méthodes pédagogiques (...) des doutes sur la compétence professionnelle, la disponibilité ou l'investissement de certains enseignants.

## Il y a de superbes initiatives locales pour favoriser ce dialogue

On observe aujourd'hui beaucoup plus de craintes et de sujets contentieux que seuls le dialogue et une meilleure relation entre le corps professoral et les parents permettraient de dissiper. »

Là, député de l'opposition et mi-

nistre se trouvent des points communs. La ministre rappelle qu'elle visite régulièrement des écoles à travers la Wallonie et Bruxelles.

## « CAFÉ DES PAPAS »

« J'ai découvert des espaces de discussion intitulés « Le café des papas », mis en place avec la collaboration du médiateur, visant à permettre à des parents parfois très éloignés de la culture scolaire de passer une heure, dans l'école de leurs enfants, pour discuter de la vie à l'école. Des initiatives locales que le cadastre vise à repérer. »

Marie-Martine Schyns rappelle aussi l'initiative de son prédécesseur, Joëlle Milquet, qui avait diffusé le guide pratique « Parents-École : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer? » ([www.enseignement.be](http://www.enseignement.be), cliquez sur « de A à Z », puis sur « écoles et parents »). Il fournit des conseils si le dialogue est difficile et encourage les parents à faire des démarches vers l'école. Mais rien ne remplace le contact réel et direct! ●

DIDIER SWYSEN

On en a pour 15 ans... si tout va bien !

## Pacte d'excellence : l'école changera lentement

À quoi ressemblera demain... ou après-demain, l'école de vos enfants? Le groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence a rendu, ce vendredi, son troisième avis : tronc commun jusqu'à 15 ans, redoublement réduit, renforcement des maternelles, etc. Ce projet est le fruit « d'un consensus partagé par tous », a lancé la ministre de l'Éducation, M<sup>me</sup> Schyns (cdH), lors de la présentation du document. La fin d'un processus? Non, le tout débute d'un long chemin qui durera... 15 ans!

> **Que va-t-il se passer maintenant?** Le groupe central est composé des pouvoirs organisateurs, des associations de parents ou encore des syndicats. Tous vont demander l'aval de leurs membres.

Une formalité? Vendredi, le SETCASEL a déjà regretté « qu'une communication consensuelle à la presse ait été organisée, présidée par la Ministre de l'éducation, avant cette consultation ». Après, ce sera à la ministre et à ses collègues du gouvernement de décider... Ainsi qu'aux ministres des législatures suivantes. Avec les risques que l'on devine et cet avertissement du groupe central : le projet a une cohérence que l'on mettra à mal si l'on y picore l'un ou l'autre point.

> **Quand les premières réformes entrèrent-elles en vigueur?** Il faudra attendre quelques mois au moins. Pour l'aide administrative aux directeurs, cela doit aller vite, c'est indispensable pour progresser... Le reste

risque de prendre beaucoup plus de temps. Le tronc commun jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire? Au mieux pour la rentrée 2019, voire 2020. La réforme des rythmes scolaires? Après l'accueil très froid de la proposition d'allonger la journée scolaire, il y a quelques mois, le dernier avis est... de se donner le temps d'une étude de faisabilité avant d'aller plus loin. Allonger d'une semaine les vacances de Toussaint et de Carnaval. OK... En raccourcissant les vacances d'été? Là, c'est plus flou. Quant au redoublement, l'objectif est de le diminuer de moitié à l'horizon 2030. Et la gratuité? Recommandée, mais par paliers, en commençant par les maternelles...

> **Combien tout cela va-t-il coûter?** À vitesse de croisière, on

évoque 300 millions d'euros dont 230 à 250 seraient trouvés en réorientant des sommes de l'enveloppe actuelle. Facile? À voir! Ce budget ne tient pas compte, par exemple, des 5 à 800 millions nécessaires, estime-t-on, si l'on réformait la formation initiale des enseignants qui est présentée comme fondamentale (elle passerait de 3 à 4 ou 5 ans et nécessiterait de revoir à la hausse les barèmes salariaux). Quant à la formation continuée, on ajouterait de 1 à 3 jours aux 3 jours actuels, à suivre par les profs quand ils n'ont pas la charge de leur classe (le mercredi après-midi?) avec l'octroi d'une prime.

La route sera longue, très longue... et caillouteuse! ●

D.SW.